



**MINISTÈRES
SOCIAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Direction des ressources humaines
Bureau SST et QVT

Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail pour 2023

FORMATION SPECIALISEE - CSA MINISTERIEL TRAVAIL-EMPLOI

PRESENTATION

Chaque année un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT) est soumis pour avis à la formation spécialisée du CSA ministériel Travail-Emploi tel qu'il résulte de l'organisation des services issue de l'OTE. Il s'inscrit dans le cadre suivant :

- Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat notamment les articles 71 et 73 ;
- Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Ce programme s'articule pour l'année 2023 autour de deux axes prioritaires :

1. Instances, acteurs et outils ;
2. Analyser et prévenir les risques professionnels.

SOMMAIRE

1. INSTANCES, ACTEURS ET OUTILS

P.4

2. ANALYSER ET PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

P.7

1. INSTANCES, ACTEURS ET OUTILS

1. Fonctionnement de la formation spécialisée du CSA ministériel Travail-Emploi

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Formation des membres de la formation spécialisée (art. 94)	1	Bureau du dialogue social, de l'expertise juridique et statutaire / Bureau formation	En début de mandat et à la demande	/	/
Organiser un groupe de travail sur la méthode d'analyse des risques professionnels (art. 73)	1	Bureau SST-QVT	3 ^{ème} trim.	/	/
Analyser les risques professionnels (art. 73)	1	Bureau SST-QVT	3 ^{ème} trim.	/	Disponibilité des données en fonction des retours des services
Suivi de l'expertise pour risque grave	1	Bureau SST-QVT	En continu	120 000 euros	/
Etablir la feuille de route des travaux de l'instance pour l'année	1	Bureau du dialogue social, de l'expertise juridique et statutaire	3 ^{ème} trim.	/	/

2. Le réseau des assistants et conseillers de prévention

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Poursuivre l'animation et l'information du réseau des assistants et conseillers de prévention	1	Bureau SST-QVT	En continu	/	/
Mise à jour de la cartographie des assistants et conseillers de prévention (quotité, lettre de mission...)	1	Bureau SST-QVT	En continu	/	/
Poursuivre la professionnalisation des assistants et conseillers de prévention au sein des services	1	Bureau formation	En continu	/	/

3. Les outils SST

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Veiller à la bonne information des agents de l'existence des registres SST et DGI	1	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/
Rappeler aux services, en lien avec les instances de dialogue social de proximité, l'obligation de disposer d'un DUERP mis à jour annuellement et intégrant les RPS sur la base d'un diagnostic et les risques métiers	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/
Engager une réflexion sur la dématérialisation des DUERP (via un système d'information) et plus généralement celui des registres SST et spécial	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/

2. ANALYSER ET PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

1. Prévenir les accidents de service, du travail et les maladies professionnelles

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Mieux faire connaître les procédures de déclaration et de gestion des accidents de service, du travail, bénins et maladies professionnelles (webinaires, fiches réflexes...)	1	Bureau SST-QVT	4 ^{ème} trim.	/	/
Développer la mise en œuvre d'actions de prévention et de gestion des accidents de service (analyse de l'accidentologie, bilan de l'observatoire ministériel des cellules de veille RPS pour déploiement d'actions préventives)	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	Disponibilité des données en fonction des retours des services

2. Prévenir les risques liés au télétravail

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Organiser un groupe de travail sur la méthode d'analyse des risques liés au télétravail	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/
Réaliser une analyse des risques liés au télétravail	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	Disponibilité des données en fonction des retours des services
Actualiser le guide TOAD	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/

3. Prévenir les risques psycho-sociaux (RPS)

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Mieux faire connaître l'offre d'accompagnement interne et externe en matière de prévention des RPS	1	Bureau SST-QVT	En continu	/	/
Poursuivre les actions de communication à destination des services et des agents	2	Bureau SST-QVT	En continu	/	/
Poursuivre la promotion de l'accompagnement individuel visant à résoudre des problématiques spécifiques liées à des difficultés de conciliation des temps de vie professionnelle et personnelle du fait de contraintes découlant d'un statut de proche aidant ou d'accompagnement d'un proche en situation de perte d'autonomie ou à gérer des situations de stress aigu	2	Bureau SST-QVT	En continu	/	/
Accompagner le déploiement et l'animation des cellules de veille RPS locales.	1	Bureau SST-QVT	En continu	/	Appropriation du dispositif par les chefs de service
Réaliser le bilan annuel de l'observatoire des cellules de veille RPS locales	2	Bureau SST-QVT	4 ^{ème} trim.	/	Disponibilités des rapports des cellules de veille locales
Promouvoir l'offre de médiation	1	Bureau SST-QVT	En continu	/	/
Proposer des webinaires thématiques à destination des chefs de service sur la prévention et le traitement des RPS	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/

4. Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Déployer une offre de formation au profit de plusieurs publics prioritaires, notamment les membres de formations spécialisées, les assistants et conseillers de prévention et les acteurs de prévention ministériels, pour tous les agents	1	Bureau égalité, diversité et handicap / Bureau formation		/	/
Promouvoir les dispositions de l'arrêté du 26 mai 2021 relatif aux procédures de recueil et d'orientation des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes	1	Bureau égalité, diversité et handicap	En continu	/	/
Actualiser le guide de bonnes pratiques de la gestion des violences externes et de prévention des agressions des agents en contact avec le public.	1	Bureau égalité, diversité et handicap		/	/
Sensibiliser les services de médecine de prévention à la détection des VSST lors des visites médicales	2	Médecin coordonnateur national	4 ^{ème} trim.	/	/

5. Prévenir les risques « métiers »

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Diffuser une instruction relative aux obligations en matière de santé sécurité au travail et en matière d'évaluation des risques professionnels appliquées à la protection des agents de l'inspection du travail compétents pour exercer des missions de contrôle	2	Bureau SST-QVT	4 ^{ème} trim.	/	En lien avec la DMAT

Diffuser une note organisant les échanges entre pairs et accompagner son appropriation par les chefs de service	1	Bureau du dialogue social, de l'expertise juridique et statutaire / Mission des réseaux	3 ^{ème} trim.	/	/
---	---	---	------------------------	---	---

6. Prévenir le risque Amiante

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Mettre en œuvre un plan d'action sur l'amiante bâtementaire	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/

7. Prévenir les risques biologiques

	Priorité	Pilote(s)	Planning	Coût	Conditions de réalisation
Rappel aux services de l'obligation d'évaluation du risque biologique	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/
Accompagner le réseau des assistants et conseillers de prévention concernant l'intégration au sein de l'ensemble des DUERP du risque biologique	2	Bureau SST-QVT	Echéance 2024	/	/